

Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation SIRET n° 180 092 298 00033 – code APE : 8411Z

> 117, Bd Marius Vivier Merle 69482 LYON Cedex 3 E-Mail: support@atih.sante.fr Tél.: +33 (04 37 91 33 10) Télécopie: 04 37 91 33 66

Support Technique:

Téléphone : 0820 77 1234 (0,019 euros TTC/min)
 Foire aux Questions : https://applis.atih.sante.fr/agora

Courriel : support@atih.sante.fr

Kit de nomenclature CIM 10

Sommaire

CONTENU DU KIT	
DESCRIPTION DU FORMAT DE FICHIER	4
Le champ <i>Type MCO/HAD</i>	5
Le champ <i>Profil SSR</i>	5
Le champ <i>Type PSY</i>	5
Le champ <i>Libellé court</i>	6
Le champ <i>Libellé complet</i>	6

Contenu du Kit

Le kit de nomenclature CIM 10 contient 3 fichiers :

LIBCIM10.TXT

Ce fichier contient l'ensemble des codes de la CIM-10 FR à usage PMSI, avec pour chacun des codes les champs suivants :

- Code du diagnostic
- o Type MCO/HAD
- Profil SSR
- Type PSY
- Libellé court
- Libellé long

L'explication des champs type MCO/HAD, type PSY et profil SSR est donnée dans la partie « Description du format de fichier ».

LIBCIM10 CH20.TXT:

Ce fichier est un sous-ensemble du fichier LIBCIM10.TXT. Il contient seulement les diagnostics du chapitre 20.

LIBCIM10_SAUFCH20.TXT:

Ce fichier est un sous-ensemble du fichier LIBCIM10.TXT. Il contient les diagnostics hors chapitre 20.

Cim.pdf : le présent document

Description du format de fichier

La table des libellés des diagnostics « LIBCIM10.TXT», adaptée de la CIM10, est fournie dans un fichier séquentiel de longueur variable, codé en ANSI (ISO8859-1, adaptation Windows ™ pour True-Type ™) chaque enregistrement se terminant par les caractères *retour-chariot* et *ligne suivante* (codage ANSI : décimal 13, hexa 0D et décimal 10, hexa 0A). Chaque fichier est directement imprimable : il ne contient pas d'en-tête, ni de code binaire.

Chaque enregistrement (ou ligne) contient exactement 6 champs séparés par des caractères *pipe* (| ANSI : décimal 124, hexa 7C). Bien entendu, ce caractère *pipe* n'apparaît nulle part à l'intérieur des champs eux-mêmes, et notamment au sein des libellés. Les 4 premiers champs sont de longueur fixe, les deux derniers (libellés) de longueur variable.

Dans le premier champ, le code est conforme aux codes de la 10^{ème} révision de la classification internationale des maladies (CIM10), adaptés au PMSI (6 digits, omission du point).

```
digit 1: lettre majuscule, de A à Z;
digit 2: chiffre 0 à 9;
digit 3: chiffre 0 à 9;
digit 4: chiffre 0 à 9, ou espace, ou +;
digit 5: chiffre 0 à 9, ou espace, ou +;
digit 6: chiffre 0 à 9, ou espace;
```

L'enregistrement comporte donc successivement :

Position	Champ	Commentaire
1 – 6	Code	Longueur fixe, 6 caractères
7		1 ^{er} séparateur
8	Type MCO/HAD	Longueur fixe, 1 caractère
9		2 ^{ème} séparateur
10-13	Profil SSR	Longueur fixe, 4 caractères
14		3 ^{ème} séparateur
15	Type PSY	Longueur fixe, 1 caractère
16		4 ^{ème} séparateur
17 – n	Libellé court	Longueur variable
n+1		5 ^{ème} séparateur
n+2 – fin	Libellé complet	Longueur variable, sans limitation

Le champ *Type MCO/HAD*

Le champ *Type MCO/HAD* est destiné à permettre d'établir la distinction entre les codes autorisés dans les RUM (RPSS pour HAD), et ceux qui sont interdits. Il faut noter que cette information est redondante par rapport au contenu de la table DIAG10CR de la FG MCO, utilisée par le moteur de groupage (cf. la fonction groupage MCO), puisque ce moteur doit pouvoir fonctionner même en l'absence de tables de libellés.

Valeurs prises par le champ Type MCO/HAD

- Pas de restriction particulière (valeur par défaut).
- 1 Diagnostic interdit en DP et DR Autorisé ailleurs
- 2 Diagnostic interdit en DP et DR Cause externe de morbidité
- 3 Diagnostic interdit en DP, DR et DA Catégories et sous-catégories non vides ou code père interdit
- 4 Diagnostic interdit en DP Autorisé ailleurs

Le champ *Profil SSR*

Le champ **Profil SSR** codé sur 4 digits est destiné à permettre d'établir la distinction entre les codes autorisés dans les RHS, et ceux qui sont interdits. Il faut noter que cette information est redondante par rapport au contenu de la table DIAG10SR, utilisée par le moteur de groupage (cf. la fonction groupage), puisque ce moteur doit pouvoir fonctionner même en l'absence de tables de libellés.

digit 1 : code autorisé en finalité principale de prise en charge ? (O : oui, N : non) digit 2 : code autorisé en manifestation morbide principale ? (O : oui, N : non)

digit 3 : code autorisé en affection étiologique ? (O : oui, N : non)

digit 4 : code autorisé en DAS ? (O : oui, N : non)

Le champ Type PSY

Valeurs prises par le champ Type PSY

- **0** Pas de restriction particulière (valeur par défaut).
- 1 Diagnostic interdit en DP (Code imprécis, Séquelles, Cause externe de morbidités...)
- 3 Diagnostic interdit en DP et DA Catégories et sous-catégories non vides ou code père interdit (et supprimé)

Page **5/6**

Le champ *Libellé court*

Il comporte un maximum de 70 caractères. Il n'est pas complété par des espaces lorsqu'il n'atteint pas cette limite ; il faut donc rechercher l'emplacement du 5^{ème} séparateur dans l'enregistrement pour obtenir la position finale du libellé court (et la position initiale du libellé complet).

Ce libellé est codé en ANSI standard, c'est-à-dire qu'il ne comporte aucun caractère spécial ni accentué. Dans la mesure du possible, il est constitué de lettres capitales, mais il a recours parfois aux lettres minuscules (non accentuées) lorsque cela permet de faciliter la lecture des abréviations employées (ex: *Ac.* pour *anticorps*). Les abréviations sont le plus souvent ponctuées (par des *points*; ex: *cérébral* devient *CEREB.*), sauf lorsque l'écriture non ponctuée est consacrée par l'usage.

Les libellés comportent parfois des symboles divers (ex: symbole *supérieur à*) mais il s'agit toujours de symboles de l'ANSI standard. Ainsi, on ne trouve ni accolades, ni barre de division inversée, ni crochets, ni *pipe*. Comme il a été dit plus haut, c'est ce dernier caractère qui sert de séparateur entre ce champ et le suivant.

Le champ Libellé complet

C'est le libellé officiel de la CIM-10, à de rares exceptions près. De longueur variable, il est séparé du champ *libellé court* par un caractère *pipe*, et s'achève avec la fin de l'enregistrement. Il n'y a pas de longueur maximum.

Il peut utiliser tous les caractères imprimables de l'ANSI, à l'exclusion du caractère *pipe*. Notamment, il peut comporter les minuscules accentuées (à, é, è, ù, â, ê, î, ô, û, ä, ë, ï, ö, ü), le *c cédille* minuscule (ç) ou majuscule (Ç), les majuscules accentuées (À, É, È, Ù, Â, Ê, Î, Ô, Û, Ä, Ë, Ï, Ö, Ü), et les caractères liés, tant minuscules que majuscules (œ, æ, Œ, Æ).